

PLAN DE ZONAGE

Echelle 1:5.000"

Plan 4.2 - Partie Nord de la commune

PROJET ARRETE par délibération du Conseil Municipal du : 15 décembre 2011	PROJET APPROUVE par délibération du Conseil Municipal du : 28 février 2013
---	--

Vincent BIAYS - urbaniste 73000 Chambéry
Tel : 06.80.01.82.51

LISTE DES EMPLACEMENTS RESERVES		
N°	OBJET	SURFACE APPROXIMATIVE
E81	Aire de chargement de bois	Commune 3.800 m²
E82	Aménagement d'un arrêt bus	Commune 300 m²
E83	Création d'une voie verte	Commune 4.200 m²
E84	Aménagement d'un arrêt bus	Commune 150 m²
E85	Création d'une voie de desserte	Commune 800 m²
E86	Création d'un parking pour co-voiturage et d'un arrêt de bus	Commune 3.000 m²
E87	Création d'un chemin piéton et aménagement d'un espace public	Commune 2.400 m²
E88	Création d'un parking	Commune 1.700 m²
E89	Aménagement de trottoirs	Commune 1.100 m²
E90	Aménagement de trottoirs	Commune 150 m²
E91	Extension du cimetière	Commune 1.800 m²
E91 bis	Création d'un espace public (jardin public, aire de jeux...)	Commune 15.500 m²
E92	Création d'une voie verte	Commune 8.000 m²
E93	Création d'un chemin piéton	Commune 1.200 m²
E94	Création d'un parking pour co-voiturage et son accès	Commune 4.600 m²
E95	Aménagement d'un espace vert	Commune 500 m²
E96	Aménagement d'un carrefour sur la RD	Département 3.200 m²
E97	Création d'un accès au réservoir	Commune 250 m²
E98	Création d'une voie verte et aménagement d'un arrêt bus	Commune 2.800 m²
E99	Création d'un accès	Commune 1.000 m²
E100	Création d'une voie verte	Commune 12.200 m²
E101	Aménagement d'un espace public	Commune 1.200 m²
E102	Elargissement de voirie	Commune 100 m²
E103	Création d'un chemin piéton	Commune 800 m²
E104	Création d'un parking	Commune 700 m²
E105	Aménagement d'un arrêt bus	Commune 100 m²
E106	Aménagement d'une aire de transfert pour parapentistes	Commune 10.700 m²
E107	Création d'un chemin piéton et aménagement d'un arrêt bus	Commune 3.500 m²
E108	Sécurisation d'un arrêt bus	Commune 2.100 m²
E109	Aménagement d'un carrefour sur la RD	Commune 300 m²
E110	Elargissement de voirie	Commune 450 m²
E111	Création d'un cheminement piéton (3m de largeur)	Commune 200 m²

Zones urbaines

- UAB : secteur du cœur du village
- UAB : secteur des hameaux
- UB : secteur réservé aux constructions à destination d'hôtel
- UB : secteur pépinière du centre ayant vocation à être densifié
- Uem : secteur destiné à l'implantation d'une maison médicale
- UC : secteur d'extension de logements densité autour des hameaux
- UE : secteur destiné aux activités économiques
- UL : secteur d'activités de loisirs sans hébergement

Zones agricoles

- A : secteur agricole
- Ai : secteur agricole ou la pratique du ski est autorisée
- As : secteur agricole préservé correspondant à des secteurs paysagers identitaires
- Ans : secteur agricole préservé correspondant à des secteurs paysagers identitaires ou la pratique du ski est autorisée

Zones naturelles

- N : secteur naturel
- Ni : secteur d'habitats de loisirs de plein air
- Np : secteur de protection des paysages d'eau
- Npb : secteur destiné aux installations liées au plein air
- Ns : secteur naturel destiné à la pratique du ski
- Nd : secteur d'habitat diffus où l'extension mesurée des bâtiments existants est autorisée
- Nca : secteur de camping du Pneu

Index liés à la protection des sources

- pi : secteur localisé un périmètre immédiat de protection de source
- pr : secteur localisé un périmètre rapproché de protection de source
- pe : secteur localisé un périmètre éloigné de protection de source

Autres symboles

- ★ : Bâtiment d'intérêt
- (vert) : Construction patrimoniale devant être préservée et mise en valeur au titre du 7° de l'article L. 123-1 du Code de l'urbanisme
- (orange) : Construction à forte valeur patrimoniale devant être préservée et mise en valeur au titre du 7° de l'article L. 123-1-5 du Code de l'urbanisme
- (bleu) : Bâtiments agricoles qui, en raison de leur intérêt architectural ou patrimonial, peuvent faire l'objet d'un changement de destination au titre de l'article L. 123-3-1 du Code de l'urbanisme
- (bleu à carreaux) : Emplacement Réserve (ER)
- (orange à carreaux) : Espace boisé classé (EBC)
- (bleu à rayures) : Secteurs exposés aux risques naturels (se référer au Plan de Prévention des Risques Naturels approuvé le 16/09/2011 figurant en annexe)
- (bleu à points) : Zones humides
- (noir) : Piste forestière

